

L'actualité de la rupture conventionnelle

Cours Pratique - 3h30

Réf : 9RC - Prix 2024 : 360€ HT

La rupture conventionnelle est un mode de rupture autonome qui connaît un vif succès. Cette formation permet de faire le point sur les dernières jurisprudences et de voir comment réagir face à une demande de rupture conventionnelle d'un salarié : peut-on refuser ? le refus doit-il être motivé ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître les dernières évolutions de la jurisprudence

Veiller à la conformité des ruptures conventionnelles dans l'entreprise

Refuser une rupture conventionnelle dans le respect de la réglementation et des salariés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz de positionnement, mise en situation, échanges d'expériences et exercices.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 10/2022

1) Les récentes décisions de jurisprudence sur la rupture conventionnelle

- Cadrer les démarches pour éviter le recours à l'appréciation du consentement.
- Prendre en compte les exigences en matière de procédure.
- Prévenir les conséquences d'une rupture conventionnelle non conforme.

Exercice : Etude de différentes jurisprudences récentes en sous- groupes.

2) Les cas où la rupture conventionnelle est interdite

- Connaître les cas fixés par la loi.
- Comprendre les situations visées par la jurisprudence.
- Anticiper les points de vigilance.

Travaux pratiques : Echanges d'expérience.

3) Refuser une rupture conventionnelle demandée par un ou une salarié

- Fixer des critères d'acceptation.
- Gérer la réaction d'un ou d'une salarié.
- Trouver la bonne posture face au salarié.

Mise en situation : Simulation d'un échange avec un ou une salarié(e) dans le cas d'un refus de rupture conventionnelle.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 01 juil., 29 nov.

PARTICIPANTS

Collaborateurs RH, managers.

PRÉREQUIS

Connaissances de bases sur la rupture conventionnelle.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.